



Réunion du 04 Septembre 2023

**Président** : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79  
**Présents** : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81  
Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

### COURRIERS DES CLUBS

OLYMPIQUE DU FOREZ : concerne votre forfait en Coupe de la Loire. Noté  
ST ALBAN LES EAUX : concerne votre forfait en Coupe de la Loire. Noté  
DOIZIEUX : concerne votre forfait en Coupe de la Loire. Noté  
ST ETIENNE UNITED : concerne votre forfait en Coupe de la Loire. Noté  
LURIECQUOIS : Refus. Vous n'êtes pas inscrit en Coupe de la Loire.  
SAVIGNEUX/MONTBRISON : concerne votre forfait général en D5. Transmis au règlement.  
ESP.S DE L'OUEST ROANNAIS : concerne l'engagement en Coupe de la Loire du club de MOULINS CHERIER : Refus.  
SAINT MARCELLIN : concerne votre forfait général en D5. Transmis au règlement.  
SAINT MARCELLIN : concerne votre engagement en Coupe Valeyre / Léger. Noté  
ST JUST ST RAMBERT : concerne votre match du 10 septembre. Noté  
HAUT FOREZ : concerne votre match du 10 septembre. Noté  
HAUT FOREZ : concerne votre match du 08 octobre. Veuillez en faire la demande sur Footclub.  
ANDREZIEUX : concerne votre match du 10 septembre. Noté  
LA FOUILLOUSE : concerne votre match du 10 septembre. Noté  
L'ETRAT : concerne votre match du 10 septembre. Noté  
ST JOSEPH ST MARTIN : concerne votre match du 10 septembre. Noté  
ENT.S DYONISIENNE ST DENIS : concerne votre engagement en Coupe Valeyre / Léger. Transmis à la délégation.  
PERIGNEUX ST MAURICE : concerne le changement de poule. Nous essayons de respecter les zones géographiques.  
CHAUSSETERRE : concerne votre engagement en Coupe de la Loire et Valeyre / Léger. Noté et transmis à la délégation pour la Coupe Valeyre / Léger.  
AS COURS : concerne votre match du 10 septembre. Veuillez contacter la commission senior de la délégation.  
BONSON / ST CYPRIEN : concerne la programmation de votre terrain pour le championnat. Noté  
ANZIEUX : concerne l'inversion de votre match du 10 septembre. Noté  
BORD DE LOIRE : concerne votre mail du 4 septembre. Une nouvelle programmation a été effectué.  
DERVAUX CHAMBON : concerne la programmation de votre terrain pour le championnat. Noté  
LE COTEAU : concernant votre engagement en Coupe de la Loire. Noté  
CELLIEU : concerne la programmation de votre terrain pour le championnat. Noté  
BRIENNON : concerne votre engagement votre engagement en Coupe Valeyre / Léger. Transmis à la délégation.  
HAUT PILAT : concerne votre engagement votre engagement en Coupe Valeyre / Léger. Noté  
TORANCHE : concerne la programmation de votre terrain et horaire pour le championnat. Noté  
RIC MONTCEL : concerne votre désidérata. Noté  
ABH : concerne la programmation de votre terrain et horaire pour le championnat. Noté  
SAVIGNEUX/MONTBRISON : concerne la programmation de votre terrain et horaire pour le championnat. Noté

### MODIFICATION DES MATCHS

Le match **54820.1** en D4 poule D **HAUT FOREZ 1 / ANZIEUX 3** est inversé et se déroulera sur le complexe sportif de Anzieux. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match **54672.1** en D2 poule B **LA FOUILLOUSE 1 / L'ETRAT 3** se déroulera le dimanche 10 septembre sur le complexe de la Fouillouse à 15h00. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match **53169.1** en D4 poule F **ANDREZIEUX 3 / OL TERRENOIRE 1** se déroulera le dimanche 10 septembre sur le complexe sportif de l'Envol à Andrézieux à 15h00. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match **53550.1** en D1 **ST JUST ST RAMBERT 1 / DERVAUX CHAMBON 1** se déroulera le dimanche 10 septembre sur le complexe sportif de l'Envol à Andrézieux à 15h00. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match **53174.1** en D4 poule F **CELLIEU 2 / LA CHAUMIERE 1** se déroulera le dimanche 24 septembre sur le complexe de Cellieu à 12h30. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.



SAISON 2023 / 2024

**SENIORS**

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.75

## **MODIFICATION DES TERRAINS ET DES HORAIRES**

Tous les clubs de D3 poule C sont priés de prendre note que l'équipe de **SAVIGNEUX / MONTBRISON 2** jouera tous ces matchs à domicile **le samedi à 19h00** jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de D2 poule A et D4 poule D sont priés de prendre note que les équipes de **TORANCHE 1 et 2** joueront tous leurs matchs à domicile **sur le complexe sportif François LEGILLON** jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de D3 poule C et D4 poule E sont priés de prendre note que les équipes de **BONSON / ST CYPRIEN 1 et 2** joueront tous leurs matchs à domicile **le samedi à 18h30** sur le complexe sportif Barthélémy GUILLET jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de D3 poule C et D4 poule E sont priés de prendre note que les équipes de **ABH 1 et 2** joueront tous leurs matchs à domicile **le samedi à 18h30** sur le complexe sportif Gilbert DEPALLE à St Héand, jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de D4 poule F sont priés de prendre note que l'équipe de **CELLIEU 2** jouera tous ces matchs à domicile **à 12h30** sur le complexe sportif de Cellieu jusqu'à la fin de la saison.

## **COMPOSITION DES POULES DE D5**

Suite au forfait général en D5 poule D de l'équipe de Savigneux / Montbrison 3 et de l'équipe de St Marcellin 2, et afin de rééquilibrer les poules de D5. L'équipe de Bord de Loire 2 va intégrer le championnat de D5 poule D. De ce fait l'équipe de Bords de Loire 2 remplace l'équipe de Savigneux / Montbrison dans le championnat. Toutes les équipes de ces différentes poules sont priés d'en prendre bonne note.

## **RAPPEL AUX CLUBS**

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).